

Image not found or type unknown



## Constructeur ne repond pas aux mises en demeure

Par **fredlamour**, le **18/03/2013 à 09:46**

Bonjour,

Nous avons fait construire une maison et après livraison avons remonté des problèmes au constructeur en septembre 2012.

Malgré quelques échanges de mail, aucune action n'a été entreprise.

Nous leur avons adressé une mise en demeure (lettre avec A/R) mi février et à ce jour ils n'ont ni répondu ni procéder aux réparations.

Que peut on faire maintenant ?

Merci d'avance.